

TEAMGYM - Lettre FFGym n°2 - Octobre 2020

Correction des codes de pointages :

Les codes de pointage Fédéral et Performance sont mis à jour pour prendre en compte les points suivants :

- Correction de mise en page dans les annexes (tableaux coupés) et erreur sur le titre des tableaux entre Nationale A et C ;
- La feuille de composition du sol (aide au jugement) est mise à jour pour rajouter la combinaison à 0.5 point ;
- Précision pour la formation miroir : c'est un passage chorégraphique actif pendant toute la durée des 8 temps ;
- Au sol, rajout d'une tolérance pour le calcul de la difficulté à 0,2 point – prise en compte via ScoreGym ;
- Correction sur le code de la filière performance pour le matériel : le sur-tapis est OBLIGATOIRE.

Le barème de points en performance

Chaque équipe engagée dans les filières Nationale A, B et C doit obtenir un total de **38 points minimum** lors de la compétition régionale ou du regroupement pour prétendre à une qualification aux championnats de France.

Les difficultés autorisées

Les difficultés autorisées sont mises à jour dans les annexes pour garder une cohérence entre les catégories.

Les feuilles de difficultés seront mises à jour pour la fin d'année et disponibles en téléchargement sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.